

### Note sur la situation dans les hôpitaux

Fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE 153 - 155 rue de Rome 75017 PARIS

8 01 44 01 06 00 - 5 fo.sante-sociaux@fosps.com - fo.territoriaux@fosps.com \* www.fosps.com - www.fo-publics-sante.org

Refusant la dégradation imposée par la politique budgétaire du gouvernement : FO et les personnels hospitaliers entendent défendre leurs conditions de travail, en revendiquant des effectifs et des lits !

La Fédération remercie les syndicats FO qui nous ont fait remonter les premiers éléments concernant leurs réactions et leurs initiatives prises contre la situation imposée par la politique d'austérité appliquée aux établissements de santé.

Contrairement aux déclarations de la ministre de la santé, qui a encore considéré ce matin sur France Inter, que tout va bien et que le gouvernement a tiré les enseignements de la canicule de 2003, les agents hospitaliers interviewés établissent le contraire en démontrant par les faits, la dégradation des conditions de travail et de prise en charge, dans les urgences, mais aussi dans la plupart des services.

A ce sujet, le reportage de ce matin sur France Inter, où des militants FO de Troyes et d'Angers ont été interviewés, est disponible sur le lien suivant : <a href="https://www.franceinter.fr/societe/les-urgences-surchauffent">https://www.franceinter.fr/societe/les-urgences-surchauffent</a>

Le 11 avril dernier, à l'initiative de FO, une trentaine d'établissements s'était rassemblée devant le ministère de la santé. Une délégation avait porté leurs revendications auprès des représentants du cabinet de la DGOS en exigeant l'abandon des CREF, l'arrêt des fermetures de lits et des suppressions de postes dans les hôpitaux.

Après les conséquences du Plan triennal ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie) 2015-2017, qui a réalisé 10 milliards d'euros d'économies sur l'assurance maladie, dont plus de 3 milliards sur les hôpitaux, la ministre de la santé, non seulement refuse de répondre aux attentes légitimes des personnels et de FO, mais elle décide d'aggraver la situation avec un nouveau plan ONDAM 2, qui prévoit plu de 5 milliards d'économies sur les établissements, dont un plan spécifique d'économies de 1,2 milliards sur la masse salariale, rendu public par FO.

Rappelons que ces mesures s'inscrivent dans la mise en œuvre de la *Loi de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018* à destination des instances de l'Union européenne, qui valide la réduction des dépenses de protection sociale de 30 milliards d'euros en cinq ans. A cet égard, la Fédération FO entend s'appuyer sur les positions adoptées dans les résolutions du congrès confédéral de Lille pour stopper cette politique d'asphyxie budgétaire et s'opposer à la *« réforme systémique »* de l'hôpital et du système de santé qui est actuellement en préparation par le gouvernement et qui devait être annoncée à l'automne.

Parmi les éléments, non exhaustifs, portés à notre connaissance pour combattre cette situation :

**Au CHU de Clermont Ferrand**, l'Assemblée Générale des Infirmiers (IDE) et Aides-soignants (AS) du Service d'Accueil des Urgences et de l'Unité Hospitalière de Courte Durée du CHU Gabriel Montpied s'est réunie le jeudi 26 juillet 2018, en présence des organisations syndicales FO, CGT, SUD et UNSA. Un préavis de grève a été décidé à l'unanimité des personnes présentes.

En effet sur un effectif de 40 IDE, 14 sont en arrêt, dont plusieurs ont fait l'objet de déclarations d'accidents du travail. Des remplaçants appelés en heures supplémentaires interviennent tous les jours, sans formation ni connaissance des spécificités du service. Cette situation met en danger, les personnels en poste, ainsi que les patients.

La suppression des lits de l'Unité Psychiatrie Polyvalente (UPP) ne fait qu'augmenter la présence de patients relevant de la psychiatrie, qui représentent une grande part des patients accueillis. La violence est à son paroxysme, provoquant des accidents du travail et donc des arrêts supplémentaires.

La grève débutera le jeudi 2 août à 0H pour une durée illimitée ; les revendications des personnels sont les suivantes :

- Remplacement 1 pour 1 de toutes les absences par du Personnel formé
- 1 poste d'AS et 1 d'IDE supplémentaire sur la nuit ;
- Présence d'une équipe de sureté 24h/24 ,7 jours /7 ;
- Mise en sécurité des accès des locaux par la pose de dispositifs « à badge » ;
- Un 2ème poste d'IDE des familles (Infirmière chargée des relations avec la famille ou les accompagnants) 7 jours / 7 qui « couvre » toute la journée et anticipation du remplacement futur de l'agent actuellement en poste.

#### Au CHU d'Angers FO a déposé un droit d'alerte

Les urgences ne désemplissent pas depuis le début de l'été avec un nombre de passages toujours aussi important (209 entrées au total le 16 juillet dernier!).

Pour faire face à un manque de recrutement inédit sur le CHU, la direction a pris la décision de fermer 88 lits, en plus des lits initialement fermés cet été (dont des lits de réanimations, de médecine, de chirurgie...), portant ainsi à 286 le nombre de lits d'hospitalisation supprimés pour l'été. Ces lits fermés sont autant de places en moins pour les patients qui ont recours aux urgences et qui nécessitent une hospitalisation.

Le 26 juillet au matin, après une nuit compliquée aux urgences sans lits d'aval disponibles, la direction a pris la décision de rouvrir des lits aux urgences sans mettre le personnel en regard.

Une nouvelle fois, la gestion purement économique de l'établissement met les collègues en grande difficulté. Ils sont en sous-effectif pour accueillir les usagers du service public. Une réunion de crise se tenait à 14h pour faire le point sur la situation et tenter d'apporter des solutions.

Pour éclairage, le récent plan d'économies mis en place par la direction depuis le mois de mai prévoit, entre autres, une diminution de plus de 80 euros /mois sur le salaire des contractuels, et, comme si cela ne suffisait pas, accentue la précarisation de leur situation en ne proposant aucune perspective en termes de durée de contrat après la période estivale.

Autant d'éléments qui, ajoutés à la pénibilité du travail qui se généralise dans tous les services, expliquent largement la désertion des jeunes professionnels pour le CHU.

Face à ces choix purement économiques dictés par la politique du gouvernement via ses ARS et à leurs conséquences directes sur les effectifs, l'offre de soins est réduite pour les habitants de la région angevine. Les fortes chaleurs de ces derniers jours et celles à venir laissent à présager de grandes difficultés en termes de capacité d'hospitalisation pour les personnes âgées qui pourraient être admises aux urgences. D'autant que le manque de personnel ne favorisera pas une prise en charge optimale...

Le syndicat Force Ouvrière du CHU a déposé un droit d'alerte dans le cadre du CHSCT pour exiger une amélioration immédiate des conditions de travail dégradées de nos collègues des urgences et des services d'aval et pour que cette situation ne se reproduise plus à l'avenir.

Pour Force Ouvrière, le maintien du plan d'économies de 16 millions sur le CHU et la poursuite des politiques gouvernementales qui visent à réduire la masse salariale des hôpitaux publics ne feront que dégrader les conditions de prise en charge des patients et les conditions de travail dans les services.

## Au CH de Troyes, les personnels paramédicaux des urgences décrivent un "service au bord de l'implosion"

Les personnels paramédicaux des urgences du centre hospitalier de Troyes ont attiré l'attention mardi dans un communiqué sur la dégradation de leurs conditions de travail en raison d'un manque d'effectif.

"Depuis le 19 juin l'ensemble du personnel paramédical alerte par courrier sa direction du manque massif de personnel pour faire face à un flux en constante augmentation depuis des années. Après de nombreuses rencontres et l'absence de solutions acceptables apportées par la direction, le service est au bord de l'implosion", se sont alarmés les personnels soignants des urgences de Troyes.

Ils ont souligné le manque d'effectifs dont souffrait leur service, avec "quatre infirmiers le matin et cinq l'après-midi [...] au lieu des 12 recommandés" par la Société française de médecine d'urgence (SFMU), par rapport aux 62.500 patients accueillis annuellement.

Les personnels paramédicaux ont illustré les conséquences désastreuses de ce manque de personnel, en mentionnant un "défaut de surveillance", un "allongement des délais de prise en charge", des "patients laissés dans leurs excréments et dormant sur des brancards parfois plus de 24h", ou encore "l'impossibilité de leur prodiguer les soins relationnels nécessaires".

Pour soulager le service d'urgence du CH de Troyes, les personnels paramédicaux réclament au moins trois binômes infirmier-aide-soignant supplémentaires pour l'accueil des urgences, ainsi que les circuits long et court mis en place au sein du service.

#### Au CH Pinel à Amiens la grève est reconduite

L'Assemblée Générale des personnels avec les syndicats FO, CGT et Sud du CH Philippe-Pinel à Amiens (Somme) a décidé de reconduire jusqu'au 31 août le mouvement de grève débuté le 15 juin dernier. Le personnel mobilisé entame donc ce 26 juillet son quarante et unième jour de grève.

Le feu aux poudres a été mis par la fermeture d'un service au printemps, le quatrième depuis trois ans, soit 58 lits en moins depuis 2015. Ces fermetures provoquent un engorgement dans les autres services dans lesquels des lits supplémentaires sont installés. La dégradation des conditions de travail mais surtout de la prise en charge des patients conduit les professionnels de santé à quitter le CH.

Les syndicats rappellent que, début 2019, 70 % de postes de psychiatres en psychiatrie adulte seront vacants. Ils revendiquent : l'effacement de la dette, la création de 60 postes soignants supplémentaires, la réouverture de 2 unités d'hospitalisation complète, la création de postes nécessaires aux services logistiques, la titularisation des contractuels.

L'intersyndicale estime que l'aide de 1 million d'euros accordée par l'ARS correspond en réalité à l'aide allouée en fin d'année au CH et correspondant à une ligne budgétaire supplémentaire, ne permet pas le recrutement de personnel.

Les syndicats ont donc écrit un courrier à la ministre des Solidarités et de la Santé, à la directrice générale de l'ARS et à la direction pour faire connaître leurs revendications et ont demandé l'ouverture d'une véritable négociation.

# Au CHU de Toulouse FO écrit une lettre ouverte au directeur sur la situation aux urgences

«Monsieur le Directeur Général du CHU,

Nous sommes interpellés par trois aides-soignants de notre institution nouvellement diplômés infirmiers en soins généraux.

Notre direction des ressources humaines leur refuse la possibilité d'exercer au sein de nos établissements sur ce nouveau grade et leur propose des postes d'aides-soignants au motif qu'ils n'ont pas été détectés par leur encadrement et financés par notre plan de formation.

Lors de son stage de fin d'études, un des agents s'est vu proposer par son encadrement supérieur un poste d'IDE aux urgences de PURPAN et cela avant qu'on lui explique que finalement il ne pourrait pas l'occuper, malgré les très bonnes appréciations de l'équipe, au motif qu'il s'était autofinancé ses études!

Sachez que deux d'entre eux ont été formés par notre pôle régional de formation et d'enseignement des métiers de la santé et ont obtenu des résultats au-dessus de la moyenne de leur promotion.

Encore une fois le discours tenu à ces agents est inadmissible. Nous demandons que vos collaborateurs fassent un écrit expliquant les raisons et arguments du refus de les affecter sur des postes d'infirmiers. Cet écrit devra aussi reprendre les suggestions qui sont faites à ces agents d'aller travailler dans le privé. Il nous semble avoir entendu dire à plusieurs reprises que notre établissement avait du mal à recruter des infirmiers, sans doute avons-nous mal compris!

Nous vous rappelons que les agents affectés sur un nouveau grade le sont en tant que stagiaires et cela pour une durée d'un an, largement le temps d'évaluer les compétences acquises et ce en toute sécurité pour les patients.

Le fait que notre institution refuse systématiquement la promotion sociale à nos collègues aidessoignants, au nom d'une certaine sécurité des soins, est devenu une discrimination envers les agents de catégorie C méritants et désireux de s'élever professionnellement et socialement.

Nous avons choisi de dénoncer cette position assumée par notre direction ».

#### Hôpital de Bernay dans l'Eure

Notre syndicat FO après avoir mobilisé massivement à deux reprises, et avoir réalisé 21 000 signatures, pour préserver la maternité a décidé de s'adresser le 27 juillet au Premier Ministre.

« Monsieur le Premier Ministre,

Par cette présente, je sollicite au nom du Syndicat Force Ouvrière de L'Hôpital de Bernay un entretien, afin de vous évoquer la situation gravissime de l'établissement dans sa globalité. Madame GARDEL, Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Normandie, a annoncé en mars 2018, l'arrêt de l'activité de cette maternité pour octobre de cette même année.

Les représentants des personnels de cet établissement comme tous les agents, quel que soit leur grade, les élus et la population n'ont toujours pas compris cette décision unilatérale contestable, qui semblerait sans appel.

La proposition de Madame GARDEL et du directeur général de l'établissement est d'ouvrir un Centre Périnatal de Proximité. Cette décision intervient dans un contexte de non certification récente, au motif d'une non assurance de qualité et de sécurité des soins. Cependant, tous les points de nonconformité ont été soulevés et pour la plupart réglés.

Face à cette situation, une pétition a été signée par plus de 21 000 personnes. Par ailleurs, les personnels, la population et les élus ont par deux fois, le samedi 21 avril et le lundi 4 juin, massivement manifesté leur opposition à la fermeture de la maternité et aux répercussions sur d'autres services, suite à votre annonce confirmant la fermeture de la maternité par voie de presse télévisée en avril 2018.

Il me paraît opportun qu'un échange constructif puisse s'engager au regard de la désertification médicale accrue de l'Eure. Celui-ci étant le deuxième département français le plus dépourvu sur le

plan médical, toutes spécialités confondues, votre décision priverait un bassin de population de 60 000 habitants d'une égalité d'accès aux soins et au service d'une structure d'accouchement.

En mai 2017, l'Hôpital de Bernay a été identifié par L'ARS comme établissement hospitalier de recours répondant au schéma ORSAN. Dans l'hypothèse où la décision de fermeture de l'activité d'accouchement serait confirmée, l'établissement n'aurait plus l'obligation de maintenir un anesthésiste et un chirurgien viscéral 24h/24h sur site. Votre décision engendrerait la fermeture d'autres services et ainsi ne plus répondre au dispositif ORSAN. Elle exposerait un péril pour tout un bassin de population de 250 000 personnes dans tout l'ouest de l'Eure.

Aussi, l'ensemble des responsables FO de la santé et de l'interprofessionnelle du département et de la région, attachés au maintien des services hospitaliers permettant de garantir l'égalité d'accès aux soins pour toute la population, espèrent une réponse favorable de votre part.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de notre très haute considération. »

-----

Nous publierons dans les prochains jours, la suite des actions entreprises par nos syndicats qui indiquent que la rentrée se prépare maintenant, en revendiquant, en résistant, pour reconquérir !

Le secrétariat fédéral

Paris, le 3 août 2018.